

et des particuliers. En 1977, le Canada s'est engagé à verser un montant de 5.25 millions de dollars*, qui portera à environ 39.1 millions de dollars* le total de ses contributions depuis la fondation du FISE. En 1976, les contributions du secteur privé canadien ont presque atteint 3 millions de dollars, ce qui donne une idée de l'importance de l'appui que la population canadienne accorde aux activités du FISE.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) a été créé en 1949 à titre d'organisme de secours et de réintégration pour les quelque 684 000 réfugiés arabes qui se trouvaient sans foyer et sans moyens de subsistance à la suite du conflit palestinien de 1948-1949. (En 1976, leur nombre officiel dépassait 1.7 million.) L'Office dirige également un programme de formation scolaire et professionnelle que le gouvernement canadien juge essentiel au maintien de la paix dans la région et à la réalisation de l'objectif ultime, la réintégration des réfugiés. Depuis quelques années, cependant, l'UNRWA fait face à de très graves difficultés financières dues à la hausse du coût de la vie et à la demande croissante de services de secours, de santé et d'éducation dans les pays où il œuvre, à l'instabilité qui règne au Liban, où l'Office a son siège, et à la nette insuffisance des contributions reçues face aux besoins à satisfaire. Acculé à manquer à ses obligations, l'Office a lancé en 1976 un appel d'urgence auquel le Canada a répondu par une contribution spéciale de 300 000 \$*. La contribution ordinaire du Canada cette même année s'est chiffrée à 3.5 millions de dollars*, dont 1.5 million a été versé en espèces et le reste en farine. Depuis la création de l'UNRWA, en 1949, le Canada a versé à cet organisme plus de 39 millions de dollars* en espèces, se classant ainsi au troisième rang des bailleurs de fonds.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été créé au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972. Les services chargés de le réaliser orientent, supervisent et coordonnent les programmes de protection de l'environnement mis en œuvre par l'ONU, surveillent en permanence l'environnement mondial pour y déceler les problèmes d'importance internationale et les porter à l'attention des gouvernements, et encouragent la collecte des données d'information sur l'environnement. Un fonds bénévole a par ailleurs été institué pour financer les programmes de protection de l'environne-